

ENVIRONNEMENT ET PROPRIÉTÉ URBAINE

Début de la campagne de stérilisation des œufs de goélands

Depuis 1994, la Ville du Havre réalise une campagne annuelle de stérilisation des œufs de goélands argentés afin de maintenir un niveau de présence de cette espèce protégée acceptable par tous. Cette opération est soumise à autorisation du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle fait l'objet d'un suivi permanent du Groupe Ornithologique Normand et de la DREAL.

« Dans notre ville portuaire et maritime, le goéland argenté fait partie intégrante de notre environnement. Pour autant, sa présence peut être source de nuisances et de détériorations : il convient donc de contrôler le développement de sa population. L'an passé, 830 nids ont été stérilisés, ce qui représente 1 600 œufs qui n'ont pas éclos. Pour la Ville du Havre, cela représente un investissement annuel de 90 000 euros », explique Augustin BOEUF, adjoint au maire du Havre chargé de la propreté et du stationnement.

Les dates et modalités d'intervention à retenir

Cette année, la campagne se déroulera **du 29 avril au 31 mai 2021**.

Les prises de rendez-vous pour l'intervention des équipes de cordistes de la société TTA sont nécessaires pour les habitants des quartiers en secteur « non-systématique » (voir carte jointe). Pour cela, il convient d'appeler **jusqu'au 12 mai au 02 35 19 45 45**.

En raison de la crise sanitaire, seules les interventions sur les toitures en accès direct par l'extérieur des habitations individuelles et par les locaux communs (cage d'escaliers) pour les habitations collectives pourront être assurées.

Les Havrais qui logent dans des immeubles gérés par des bailleurs n'ont pas de démarche à effectuer auprès de l'administration municipale qui les a déjà sollicités.

Les habitants du reste du territoire de la ville du Havre n'ont aucune démarche préalable à effectuer.

Quelques règles à respecter

En présence d'un nid de goéland, **il est rappelé aux habitants de ne pas intervenir eux-mêmes** : enlever les œufs des nids entraînerait une deuxième ponte et détruire les nids provoquerait la construction d'un nouveau par le couple nicheur.

Pour contribuer ensemble à garder notre ville propre, il convient de ne pas nourrir les goélands et de ne pas déposer des déchets en dehors des conteneurs dédiés, qui doivent toujours restés fermés.